

Département, le Contrat territorial d'avenir bientôt en ordre de marche

Le contrat territorial d'avenir a été pensé pour structurer le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Au total, au niveau régional, l'État et la Région engageront conjointement 5 120,772 M d'€, au profit de l'adaptation des territoires à un nouveau modèle de développement solidaire et respectueux de l'environnement.

Le volet Vauclusien comprend 6 catégories de projets avec un accompagnement immédiat d'opérations ciblées :

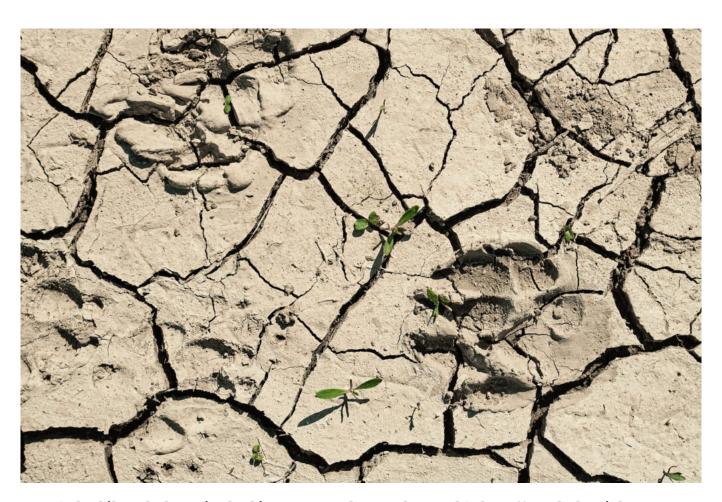
- Equilibre et solidarité des territoires : 9 projets structurants seront financés sur la période 2021-2027 entre l'État et la Région pour un montant global de plus de 34M€ ;
- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation : qui bénéficieront d'une enveloppe État : 8,6 M€, Région à hauteur de 7 M€ et le Département pour 3,8M€ en faveur de Jean Zay Agroparc, de l'Université d'Avignon ainsi que de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ;
- La culture et le patrimoine : avec près de 13,6 M€ contractualisés entre l'État et la Région ;
- la mobilité douce : l'État et la Région souhaitent conjointement s'engager en faveur du territoire sur le développement de la mobilité douce, avec plus de 7M€ mobilisés sur de nombreux projets d'aménagements cyclables ;
- Les transports collectifs : le projet emblématique du tramway du Grand Avignon -2ème phase- avec des crédits contractualisés État Région de près de 16 M€. En soutien aux transports collectifs en site propre, l'État finance également la navette express Les Angles Avignon pour un montant de 2,15M€;
- La transition climatique, énergétique et environnementale, l'État, l'<u>Agence de l'eau</u>, l'<u>Adème</u>, les <u>fonds friches</u>, la Région et le Département soutiennent les projets portés par les collectivités territoriales sur cette thématique à enjeux, pour un montant global de près de 11,3M€.

Le document concernant le territoire vauclusien sera prochainement co-signé par <u>Christophe Mirmand</u>, préfet de région Paca, <u>Bertrand Gaume</u>, préfet de Vaucluse, <u>Renaud Muselier</u>, Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et <u>Dominique Santoni</u>, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

MH



Sécheresse : le préfet de Vaucluse restreint l'usage de l'eau sur les bassins du département



Depuis le début de l'année, le département de Vaucluse subit les effets de la sécheresse. La préfecture a donc décidé de mettre en place des mesures pour y pallier.

Depuis le 1er janvier dernier, le déficit pluviométrique a atteint 60%, ce qui équivaut à un manque de pluie de 130 mm pour l'ensemble du département. Les épisodes pluvieux des dernières semaines ont pu ralentir les dégâts de la sécheresse sur les débits de l'Æygues, de l'Ouvèze, et de la Sorgues et sur la réserve en eau des sols, mais ce mince espoir de tenir la situation sous contrôle risque d'être anéanti par



la vague de chaleur en cours et prévue pour les 10 prochains jours au moins.

Ainsi, le préfet de Vaucluse a choisi en avril de resteindre l'usage de l'eau sur les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Æygues, de l'Ouvèze Provençale, des Sorgues, de la Nesque, du Calavon-amont et du Sud-Luberon. Si les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Æygues, de l'Ouvèze Provençale, des Sorgues, du Calavon amont, de la Nesque et du Sud-Luberon sont maintenus en alerte, ceux de la Meyne, du Rhône et de la Durance, eux, sont placés en situation de vigilance.

Que signifie une situation en 'alerte'?

Le classement en 'alerte' engage plusieurs mesures telles que :

- réduction de 20% des prélèvements d'eau quel que soit l'usage
- interdiction de prélever et d'irriguer de 9 h à 19 h (sauf micro-aspersion, goutte-à-goutte, cultures en godets, semis et jeunes plantations)
- interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, jardins potagers, terrains de sport de 9 h à 19 h
- interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points (sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an si l'arrosage est effectué entre 19 h et 9 h)
- interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage professionnelles
- interdiction de remplir les piscines et spas privés (sauf si une remise à niveau est nécessaire au niveau sanitaire)
- fermeture des fontaines (sauf celles fonctionnant en circuit fermé ou alimentées par une source)

Retrouvez toutes les <u>informations concernant cette alerte sécheresse sur le site de la préfecture de</u> Vaucluse.

V.A.

Congrès des maires de Vaucluse : « Il faut remettre les communes au centre du jeu »





Ecrit par le 25 octobre 2025



« Pour la première fois, je m'adresse à vous de cette tribune, a expliqué Dominique Santoni lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) qui vient de se tenir à Monteux. Avant j'étais dans le public, parmi vous, les maires de Vaucluse, et je reste un maire dans mon code génétique d'élue ». Il est vrai que Dominique Santoni a siégé pendant des années comme maire d'Apt et depuis les cantonales, elle a été élue le 1^{er} juillet dernier à la présidence de l'exécutif départemental.

« Mon combat est le vôtre, poursuit-elle. Il faut remettre les communes au centre du jeu, au centre de la décentralisation, au centre des actions. Le département c'est la collectivité de proximité, la collectivité des communes. » Dominique Santoni a rappelé que son mandat est placé sous le signe de l'investissement pour de grands travaux. Le carrefour de Bonpas à Avignon « Echange routier entre l'A7, la RN 7, la RD 900, véritable nœud d'étranglement pour 30 000 véhicules bloqués aux heures de pointe (investissement de 25M€ dont 9,5 par le Département), la déviation d'Orange (50M€ dont 42% pour le Vaucluse), la rénovation de 3 collèges à Vedène, Bédarrides et Apt (30M€). Pour lutter contre la fracture numérique, 6,3M€ ont été dévolus à l'acquisition d'ordinateurs portables pour les collégiens.

Même s'il ne s'agit pas des compétences du département, Dominique Santoni souhaite apporter sa pierre à l'édifice en matière de sécurité et de santé, pour l'achat de caméras de video-surveillance, construire des maisons médicales ou développer la télé-médecine. Evidemment la politique d'aide aux communes, sous forme de contrats pluri-annuels, sera poursuivie. Et la Présidente va créer 'Vaucluse Ingénierie', une structure pour orienter les élus vers le bon service, le bon interlocuteur selon le dossier. Elle veut investir



aussi dans l'attractivité du Vaucluse. « C'est en attirant de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises créatrices de richesses que nous pourrons booster l'emploi et en finir avec l'image de 5° département de plus pauvre de France. Nous devons libérer notre créativité, additionner nos talent et susciter une envie de Vaucluse ».

« Le métier de maire s'apprend sur le terrain. »

Christian Gros, maire de Monteux

En ouverture du congrès, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux qui accueillait ses homologues à la Salle du Château d'Eau, a insisté sur la compétence protéiforme de ce mandat : « Notre métier de maire ne s'apprend pas à l'école, ni dans les livres, mais sur le tas, sur le terrain, dans le feu de l'action. Nous devons revitaliser nos centres-villes, faire face aux dérèglements climatiques, on ne peut plus gérer en bon père de famille. La relance de notre pays ne se fera pas dans l'austérité. On a supprimé la taxe d'habitation et on nous a privés d'un pouvoir fiscal essentiel. Il faut un Etat fort et il faut des maires forts ».

Le meilleur préfet du monde

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV 84, a lu le rapport moral de l'Association qui ne s'était pas réunie depuis 2019, Covid oblige. Il a d'entrée de jeu donné un coup de chapeau au préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume: « Merci pour votre activité pendant cette pandémie, vous avez été présent au quotidien, à nos côtés avec l'ensemble des services de l'Etat, vous vous êtes mobilisé pour les masques, le gel, vous avez multiplié les centres de vaccination sur tout le territoire, vous avez été le chef d'orchestre de la mobilisation des services publics, et quel chef d'orchestre. Vous êtes le meilleur préfet du monde, il faudrait vous cloner! ».

« L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon. »

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV

Après cette envolée lyrique, Jean-François Lovisolo a cependant entamé une longue liste de récriminations contre l'Etat. « L'administration déconcentrée doit faire preuve d'adaptation pour qu'on ne mette pas 15 ans à sortir un projet de déchetterie, 10 ans pour des logements sociaux ou 20 ans pour permettre l'émergence et la réussite du site de Beaulieu à Monteux avec des centaines d'emplois à la clé. L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon, il faut tenir compte de la réalité de nos territoires, de leur taille, de leur situation. » Le maire de la Tour d'Aigues continue : « Etre maire est un plaisir mais il faut aimer le combat. Nos intentions ne sont pas toujours dictées par le copinage, le clivage



politique ou la magouille mais par la volonté de répondre aux préoccupations de nos concitoyens. C'est vers nous qu'on se tourne pour éteindre le feu du mouvement social des gilets jaunes ou pour gérer la crise sanitaire ».

Limiter le pouvoir jacobin

L'autre co-président de l'AMV, <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a lui aussi rendu hommage au préfet : « La famille des territoires s'appuie sur le couple maire-préfet, depuis le début de la crise sanitaire, cette relation s'est officialisée et je forme le vœu que le temps s'arrête et vous invite à dépasser les noces de cire (4 ans) pour vivre les noces de bois (5 ans), ici en Vaucluse. » Il a évoqué les logements sociaux, les communes qui n'en construisent pas suffisamment et paient des pénalités et il a appelé les territoires à se battre pour limiter le pouvoir jacobin en citant Asterix : « On ne peut vivre qu'à Lutèce, le reste de la Gaule c'est bon pour les sangliers ».

Le Préfet est alors longuement intervenu en reprenant à son compte le slogan de la présidente de l'exécutif : « Donner envie de Vaucluse », mais un Vaucluse où règne l'équilibre pour l'économie, le social, l'environnement. « Nous menons une politique douce, souriante, agréable, avec tact et persévérance mais en faisant respecter fermement les règles et les lois et si nécessaire des démolitions d'office sont décidées ».

Le préfet a d'abord évoqué la crise sanitaire et remercié les élus pour leur action, leur engagement indéfectible, le personnel soignant, les pompiers qui ont sillonné les campagnes pour vacciner la population mais aussi animé le centre de Montfavet. « Il y a eu 1 158 morts de la Covid et plus de 5 000 hospitalisations, ce n'était pas une simple 'grippette'. » 1,5 milliard d'euros ont été versés en urgence aux commerçants, acteurs culturels, entreprises, pour les prêts garantis par l'Etat.

« Nous ne lâcherons rien. »

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse parlant de la lutte contre la délinquance

Autre moment fort de cette année : le meurtre du policier Eric Masson le 5 mai dans le centre d'Avignon, sur un point de deal. « Nous ne lâcherons rien. La vie n'est pas un tapis de roses sans épines. D'ailleurs la délinquance est en baisse (-5% en zone police, -3% en zone gendarmerie), le nombre d'infractions constatées en hausse massive (+48% à la campagne, + 78% en ville) ». Un fonds de prévention de la délinquance de 550 000€ a été fléché vers une trentaine de communes pour lutter contre la radicalisation et le séparatisme.

L'incendie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron et Beaumes-de-Venise à la mi-août et les 254 hectares de vignes et espaces naturels dévastés par les flammes ont aussi amené le préfet à aborder le thème des alertes climatiques, phénomènes cévenols et inondations. « Abonnez-vous à Vigicrue, mutualisez vos moyens si vous êtes une petite commune, rapprochez-vous des syndicats de rivières ».

Côté économique, le « Plan de Relance » et ses 172M€ de dotation ont été évoqués, avec des aides pour les transitions économique et énergétique, la reprise du marché du travail, le Ségur de la Santé, le coup de pouce '1 jeune - 1 solution ».



Ecrit par le 25 octobre 2025

Les questions des maires...

Enfin, au bout d'une heure et demie de discours, est venu le moment de répondre aux questions posées par les maires. Celui de Lauris, une commune située entre pic rocheux et Durance, s'est étonné qu'on lui demande de construire 500 logements sociaux sous peine de pénalités de 90 000€: « Dois-je me faire harakiri ? Me lancer dans la prostitution, à mon âge... » « N'en venez pas surtout pas à de telles extrémités » exhorta Bertrand Gaume en souriant. Mais faites un effort, montrez votre bonne volonté, construisez-en quelques-uns en vous rapprochant des grands bailleurs, comme on l'a fait à Gordes. Il faut desserrer l'étau du logement social, ne pas entasser dans les mêmes quartiers urbains ».

Dernière intervention, celle du maire de Velleron, élu depuis l'été 2020 et sous le choc d'un projet d'aménagement de 200 logements sur un terrain privé de sa petite commune : « Cela ferait 20% d'habitants en plus, avec des besoins supplémentaires en accès, routes, écoles, crèches, parkings, réseaux d'assainissement. Une faillite environnementale, une artificialisation des sols, une perte de la bio-diversité. Ce projet fait l'unanimité contre lui comme l'a prouvé la marche qui a réuni 800 personnes dont le chanteur Grand Corps Malade, samedi dernier. » Le préfet lui a répondu que l'ensemble des services de l'Etat sont en train de vérifier la procédure pour voir si la loi a été respectée et les autorisations données à juste titre.





Enfin, en marge de cette assemblée générale, une convention de partenariat a été signée entre GRDF et l'AMV (photo ci-dessus). De son côté, la Fédération Provence-Alpes-Côte d'Azur des travaux publics a remis ses 'Victoires de l'investissement local' à la Ville d'Avignon pour sa requalification autour de la rue Bancasse par Citadis. Autre lauréat, Cotelub (Communauté territoriale sud Luberon) et la société Amourdedieu d'Ansouis pour la réalisation des aménagements de l'étang de la Bonde.

Pour finir, l'après-midi a été consacré à une table ronde avec la gendarmerie sur le thème de la sécurité publique ainsi qu'à une intervention du directeur départemental des finances publiques.

Taux d'incidence qui explose et retour du masque en extérieur en Vaucluse



Ecrit par le 25 octobre 2025



Le taux d'incidence de la Covid-19 en Vaucluse a littéralement explosé, passant de 11 à 237 cas positifs pour 100.000 habitants en quelques semaines. Face à la hausse rapide des cas depuis plusieurs jours, le préfet a décidé de mettre en place de nouvelles mesures sanitaires. Le port du masque est étendu et la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique.

Le retour du masque à l'extérieur

À compter du jeudi 29 juillet, et jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque est étendue aux situations suivantes :

• sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage



- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique , tel que les festivals, les concerts en plein-air et les évènements sportifs de plein-air
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways)
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante. Après les Bouches-du-Rhône ce mercredi matin, le Var la semaine dernière et les Alpes-Maritimes ce dimanche, le Vaucluse suit la tendance alors que l'épidémie de Covid-19, ravivé par le variant Delta, progresse à nouveau.

Consommation d'alcool interdite sur la voie publique

Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

L.M.

Covid-19 : un an sous cloche et près de 900 morts plus tard en Vaucluse

Un an après le 1^{er} confinement, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse, était hier matin l'invité de nos confrères de France bleu Vaucluse.





« La situation est simple, nous sommes sur un plateau avec un taux d'incidence de 240 pour 100 000 habitants, or les départements voisins (Bouches du Rhône, Drôme, Gard), eux, sont en 'vigilance renforcée' avec des déplacements qui favorisent la progression de l'épidémie chez nous », a expliqué Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse lors d'une interview réalisée hier matin chez nos confrères de France bleu Vaucluse.

« On réfléchit ensemble à une sortie progressive de cette crise, mais on n'a pas de date précise. »

« Nous avons une impérieuse nécessité, respecter les gestes barrières et nous faire vacciner, insiste le représentant de l'Etat dans le département. A ce jour 41 000 vauclusiens ont reçu une 1ère injection. Grâce aux professionnels de santé, aux 16 centres de vaccination qui quadrillent le territoire et à l'équipe mobile, nous espérons passer à 7 000 doses Pfizer hebdomadaires et ainsi arriver à 200 000 vauclusiens vaccinés d'ici fin-juin. »

Côté réouverture? « Nous avons chaque semaine rendez-vous avec les représentants du monde socioéconomique, de la culture, on prépare l'avenir ensemble, on pose des jalons pour les festivals, les cafés, les restaurants, il y a un comité départemental de suivi sanitaire tous les lundis, on réfléchit ensemble à une sortie progressive de cette crise, mais on n'a pas de date précise. »

« Je comprends cette lassitude de la population. »

« Je comprends cette lassitude de la population, avec le confinement, les attestations de sortie, le couvrefeu, mais la mère de toutes les batailles c'est la vaccination pour tenir bon et reprendre le dessus. Il faut savoir que 99% des résidents en Ehpad vauclusiens (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont été vaccinés, ce qui permettra à leurs proches d'aller les voir en respectant évidement les distances, en se lavant les mains avec du gel hydro-alcoolique. »

Bertrand Gaume tire un coup de chapeau aux « 1^{er} de corvée », les caissières, livreurs, éboueurs, mais aussi au personnel soignant : « Ils ont fait face, ils ont droit à toute notre gratitude. En Vaucluse, il y a eu près de 900 familles qui ont perdu un proche à cause de la pandémie depuis mars 2020. Ce ne sont pas des chiffres désincarnés que l'on ânonne, que l'on commente sur les plateaux de TV, ce sont de véritables drames que l'on vit au quotidien. Avant d'être en poste dans le Vaucluse, j'étais préfet de Corrèze et j'ai appris la mort d'une collègue de 51 ans, emportée par le coronavirus. »

« Restons mobilisés. »

« Pour sortir le plus vite possible de cette crise sanitaire, chacun doit être responsable, porter le masque. 11 fermetures administratives de commerces ont été décidées, une cinquantaine de mises en demeure prononcées pour ceux qui étaient en infraction et nous continuons les contrôles. »



Le Préfet conclut : « Notre priorité c'est la relance, la reprise d'activité, le retour à la normale. 3 000 jeunes sont entrés dans le dispositif 'Emploi Jeunes', des entrepreneurs ont été aidés. Restons tous solidaires et mobilisés. »

Festival d'Avignon : «Il doit avoir lieu !», Souad Zitouni, députée de Vaucluse



festival-avignon.com

Souad Zitouni, députée de Vaucluse propose aux acteurs de la culture de réinventer le plus grand théâtre du monde en temps de crise sanitaire. Seule solution pour qu'il ait lieu cet été, et il y a urgence.

Tout le monde à fond

Et elle n'est pas la seule à s'engager dans cette voie, car aux manettes, dans la continuité des Etats



généraux des festivals, Roselyne Bachelot ministre de la Culture, Bertrand Gaume préfet de Vaucluse, acteurs de la politique et de toute la sphère culturelle s'interrogent sur les nouvelles formes que pourraient revêtir le <u>festival d'Avignon</u> ainsi que <u>le Off</u>. A moins de 5 mois du festival d'Avignon -qui devrait avoir lieu du 5 au 25 juillet 2021, avec une programmation dévoilée le 24 mars prochain- et celui du off qui devrait se tenir du 7 au 31 juillet, il y a urgence.

En mode créatif

Aération, désinfection des salles, gestion de la billetterie et des jauges pour éviter les files d'attente, modalités de circulation en centre-ville, toutes les idées sont bonnes à prendre pourvu que les avancées soient opérationnelles.

Urgence

Et il y a urgence car le festival c'est déjà demain. «C'est l'un des poumons culturel et économique du Vaucluse, souligne Souad Zitouni, députée de la 1^{re} circonscription de Vaucluse. Il offre une visibilité nationale et internationale à notre territoire. Nous devons tout mettre en œuvre pour le réinventer si les conditions sanitaires ne permettaient pas un déroulé classique. C'est pourquoi je suis en relation permanente avec l'ensemble des acteurs concernés, pour trouver des solutions opérationnelles le plus rapidement possible.»

Vite, échangeons!

«J'en appelle à l'ensemble des acteurs du monde culturel, que je sais en souffrance, à me contacter, pour qu'ensemble, nous trouvions des solutions pour pallier la crise qui les frappe si durement. Les musées, les guides conférenciers, les associations culturelles, les intermittents, personne ne doit rester au bord de la route.»

Le contexte

Cet appel fait suite à la visioconférence d'une table-ronde rassemblant les acteurs culturels, politiques et institutionnels concourant à l'organisation du Festival d'Avignon 2021 organisée par le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume, qui s'est tenue début février.

Contact

Permanence parlementaire de <u>Souad Zitouni</u>. 66, rue Guillaume Puy 84 000 Avignon. Prendre rendezvous au préalable sur : souad.zitouni@assemblee-nationale.fr Possibilité de visioconférence.

Des vœux numériques pour le préfet de



Ecrit par le 25 octobre 2025

Vaucluse



Crise sanitaire oblige, le <u>préfet de Vaucluse</u> Bertrand Gaume vient de publier une vidéo dans laquelle il présente ses vœux pour la nouvelle année.

Durant près de 8 minutes le préfet revient sur l'impact de la pandémie dans le département, félicitant notamment les soignants, les professionnels de santé libéraux, les entreprises et les associations qui ont su faire preuve « d'une réelle capacité d'adaptation face à une crise qui a démontré la volonté des vauclusiennes et des vauclusiens à rester unis et soudés. »

Enumérant les dispositifs mis en œuvre depuis le début de la crise sanitaire parmi lesquels le fonds de solidarité « avec près de 130 M€ d'ores et déjà versés en Vaucluse », le préfet a insisté sur l'importance du soutien à l'investissement public local : « En 2020 ce sont plus de 21 M€ de soutien pour le département de Vaucluse. » Puis de conclure : « 2021 devra être l'année de la préparation du rebond avec la mise en œuvre du plan de relance [...] et surtout, que la pandémie nous laisse enfin retrouver le monde la culture. »



Ecrit par le 25 octobre 2025

La CCI de Vaucluse propose une ouverture dérogatoire des restaurants



Malgré le Covid-19, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de proposer la mise en place d'une ouverture dérogatoire des restaurants. Ce dispositif vise à permettre aux restaurateurs vauclusiens d'accueillir dans leur établissement les salariés itinérants d'entreprises pour la restauration du midi.

« Cette proposition, qui bénéficie du soutien du Préfet de Vaucluse, est en cours d'évaluation par ses



services », assure la CCI 84.

Pour bénéficier de cette ouverture dérogatoire, les restaurants doivent impérativement signer une convention avec la CCI de Vaucluse, précisant les modalités de mise en œuvre du dispositif autorisant les salariés à accéder à une activité de restauration dans le cadre dérogatoire prévu par <u>l'article 40 du</u> décret n°2020-1310 du 29 octobre modifié.

Les entreprises souhaitant voir leurs salariés accéder au dispositif de 'restauration collective' doivent quant à elles obligatoirement, signer un contrat de prestation de restauration collective avec le ou les restaurants choisis. Cet accueil devra se faire dans le respect des règles de distanciation en vigueur.

Les restaurateurs et les entreprises qui souhaitent faire bénéficier leurs salariés itinérants de ce dispositif sont invités à se faire connaître auprès de la CCI de Vaucluse <u>en s'enregistrant sur le site de la CCI 84</u>.

Pour tout renseignement : <u>celluleappui@vaucluse.cci.fr</u> - 04 90 14 10 32

Une nouvelle sous-préfète pour la Politique de ville en Vaucluse





Ecrit par le 25 octobre 2025



<u>Marie-Charlotte Euvrard</u> est la nouvelle sous-préfète chargée de mission Politique de ville en Vaucluse. Auparavant directrice de cabinet du général commandant le Service militaire volontaire au ministère des Armées depuis juillet 2019, cette dernière a succédé à <u>Elisa Basso</u> nommée directrice de cabinet du <u>préfet de l'Hérault</u>.

Commandante de l'armée de terre, Marie-Charlotte Euvrard a avant dirigé une compagnie à l'Ecole polytechnique de juillet 2016 à juillet 2019.

Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr obtenu avec le grade de Master.